

Appel de projets PSRÉ 2026-2027

Étape 1 : Vérification de l'admissibilité du dossier

Obligatoire

- Le budget du projet est entre 15 000 \$ et 75 000 \$.
- Le projet a une contribution du milieu de 20 % du budget.
- Le projet se déroule entre le 1er juillet 2026 et le 30 juin 2026.
- Le projet se déroule en Montérégie.
- Le projet est accompagné d'une résolution du conseil d'administration (CA).
- Le projet est accompagné d'une lettre d'appui pour démontrer que le projet est convenu avec l'école, le centre de services scolaire ou la commission scolaire.

Important

- Le projet est relié aux besoins de la région.
- Le projet se déroule en dehors des 25 heures d'enseignement.
- Le projet cible prioritairement les jeunes plus vulnérables.
- Le projet repose sur des actions reconnues efficaces selon la recherche.
- Le projet favorise la mise en place de conditions facilitant la prise en charge d'activités par les participants.
- Le projet est susceptible d'améliorer le rendement scolaire et d'augmenter l'engagement du participant dans sa réussite éducative.
- Le projet ne doit pas suppléer aux obligations institutionnelles.

Critère 1 : Qualité du projet

30 %

La lecture du dossier permet de bien comprendre le projet dans son ensemble. Le projet est en cohérence avec les besoins existants et identifiés localement. Les activités proposées sont clairement identifiées et sont des actions reconnues efficaces selon la recherche ou qui reposent sur vos observations terrains pour atteindre les objectifs identifiés.

1.1 - Description du projet

7 à 10 pts	La lecture permet de comprendre parfaitement l'ensemble du projet; les activités sont décrites avec précision et l'échéancier est complet.
10 % 4 à 6 pts	La description ou les activités sont globalement comprises, mais demeurent floues sur certains aspects techniques ou l'échéancier manque de détails.
0 à 3 pts	La description est sommaire, les activités sont mal définies ou l'échéancier est absent (projet flou).

1.2 - Cohérence des activités

8 à 15 pts	Le projet présente un alignement clair et chaque critère (besoins régionaux, jeunes visés, activités, chantiers) démontre une cohérence permettant d'atteindre les impacts recherchés.
15 % 1 à 7 pts	Le projet est pertinent, mais l'articulation entre les critères est imprécise. Le lien entre les activités, les jeunes visés ou les chantiers manque de démonstration.
0 pt	Le projet ne répond pas aux critères de cohérence. Les liens entre les besoins, les jeunes visés, les activités, les chantiers et la concertation sont absents ou contradictoires.

1.3 - Actions reconnues efficaces

4 à 5 pts	L'action s'appuie sur des bases claires : le projet est supporté par des données probantes ou s'inspire d'un programme validé, ou repose sur vos observations terrains qui démontrent l'efficacité de l'approche.
5 % 1 à 3 pts	L'action semble pertinente et cohérente avec les bonnes pratiques, mais elle manque de références formelles. Le lien entre l'activité et l'effet recherché est logique, mais repose essentiellement sur des observations terrains ou sur l'expérience passée du promoteur sans preuve d'efficacité.
0 pt	Le projet ne fournit aucune explication ou donnée permettant de faire des liens avec les bonnes pratiques ou des observations terrains.

Critère 2 : Groupes de jeunes ciblés

10 %

Ce critère évalue si le projet cible prioritairement les jeunes vulnérables et si la stratégie pour les rejoindre est bien expliquée et opérationnelle.

2.1 - Jeunes ciblés

4 à 5 pts	Les jeunes sont précisément identifiés (ex. : caractéristiques socio-démographiques, besoins spécifiques) et leur nombre est estimé de façon réaliste pour la durée du projet.
5 % 1 à 3 pts	Les jeunes sont identifiés. Le nombre de jeunes n'est pas chiffré ou l'estimation semble arbitraire. Le processus d'identification n'est pas précisé ou manque de rigueur.
0 pt	Aucune identification claire du groupe ni quantification.

2.2 - Stratégie de recrutement

4 à 5 pts	Stratégie de recrutement clairement expliquée, incluant des modalités concrètes, cohérente avec les jeunes visés et réaliste dans le contexte du projet.
5 % 1 à 3 pts	Stratégie de recrutement présente, mais peu expliquée ou modalités de recrutement peu claires, incomplètes ou générales.
0 pt	Aucune stratégie de recrutement identifiée.

Critère 3 : Niveau de concertation

30 %

La concertation avec les partenaires du milieu est présente et les partenaires sont clairement identifiés ainsi que leur rôle dans le développement ou la mise en œuvre du projet.

3.1 - Partenaires impliqués

7 à 10 pts	Le projet implique plusieurs partenaires, incluant le milieu scolaire.
4 à 6 pts	Le projet implique plusieurs partenaires, mais pas de partenaire scolaire.
10 % 1 à 3 pts	Le projet implique un seul partenaire (milieu scolaire ou autre organisme).
0 pt	Le projet implique uniquement le fiduciaire dans le développement ou la mise en œuvre du projet, mis à part la lettre d'appui du scolaire.

3.2 - Niveau de concertation

6 à 10 pts	Le projet soutient activement une culture de concertation de contribution, par un engagement actif et tangible des partenaires, incluant le milieu scolaire, qui dépasse la simple formalité administrative.
10 % 1 à 5 pts	Le projet mobilise des partenaires, mais l'engagement demeure principalement administratif (lettres d'appui sans rôles définis) ou passif. Le milieu scolaire est limité à un rôle de administratif sans implication réelle dans la démarche. La culture de contribution n'est pas démontrée et le partage des ressources est peu explicite.
0 pt	Absence de concertation : Le projet ne démontre aucune culture de concertation. Les partenaires ne sont pas identifiés ou l'organisme fiduciaire agit en silo sans ancrage territorial. Le milieu scolaire est totalement absent de la démarche.

3.3 - Identification de l'implication des ressources

7 à 10 pts	Les ressources impliquées des partenaires sont clairement identifiées et le rôle de chacune est bien expliqué.
3 à 6 pts	Les ressources impliquées des partenaires sont clairement identifiées, mais leur rôle est peu expliqué.
10 % 1 à 2 pts	Les ressources impliquées des partenaires sont clairement identifiées, mais leur rôle n'est pas expliqué.
0 pt	Les ressources impliquées des partenaires ne sont pas clairement identifiées.

Critère 4 - Résultats attendus

15 % Le projet déposé a des impacts clairs, réalistes, mesurables et déclinés de façon quantitative et qualitative. Les impacts sont cohérents avec les effets des chantiers priorisés et les déterminants identifiés.

4.1 - Clarté et réalisme des résultats prévus

5 %	4 à 5 pts	Les résultats prévus sont clairement identifiés et réalistes. Le projet prévoit des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairs.
	2 à 3 pts	Les résultats prévus sont identifiés, mais manquent de clarté ou sont peu réalistes. Le projet prévoit des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairs.
	1 pt	Les résultats prévus sont identifiés, mais manquent de clarté ou sont peu réalistes. Le projet prévoit un seul type d'indicateur (quantitatif OU qualitatif).
	0 pt	Les résultats prévus sont pas expliqués.

4.2 - Mesure d'impact

5 %	4 à 5 pts	Le fiduciaire décrit une méthode de collecte de données claire et adaptée au projet (ex : sondages avant/après, grilles d'observation systématiques, suivis de cohorte). La stratégie permet de mesurer l'évolution réelle chez les jeunes.
	1 à 3 pts	La méthode de mesure est peu détaillée ou se limite à des éléments de satisfaction (ex : « Les jeunes ont aimé l'activité »). Le lien entre l'outil de mesure et l'impact recherché est difficile à saisir.
	0 pt	Aucune stratégie de mesure d'impact.

4.3 - Adéquation avec les chantiers et les déterminants de la réussite éducative

5 %	4 à 5 pts	Le lien entre les activités, les chantiers et les déterminants est explicite et logique.
	1 à 3 pts	Le lien entre les activités, les chantiers et les déterminants est peu explicite, manque de logique.
	0 pt	Aucun lien démontré.

Critère 5 - Qualité du budget

15 % Le budget doit démontrer l'ensemble des coûts du projet. Les contributions de l'organisme fiduciaire ou des partenaires sont bien quantifiées, qu'elles soient monétaires ou non. Les dépenses sont conformes et réalistes par rapport à l'envergure du projet.

5.1 - Clarté du financement demandé

5 %	4 à 5 pts	La description des dépenses est claire et détaillée.
	0 à 3 pts	La description des dépenses n'est pas claire ou pas suffisamment détaillée.

5.2 - Conformité du financement demandé

5 %	4 à 5 pts	Les dépenses sont conformes et réalistes par rapport à l'envergure du projet.
	0 à 3 pts	Les dépenses sont questionnables ou ne sont pas réalistes par rapport à l'envergure du projet.

5.3 - Contribution du fiduciaire et des partenaires

5 %	4 à 5 pts	Les contributions du fiduciaire et des partenaires sont bien quantifiées et expliquées.
	0 à 3 pts	Les contributions du fiduciaire et des partenaires ne sont pas bien quantifiées ou expliquées.